

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24150191

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

09 -10- 2024

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT - Greffe de la Division TOURNAI**

N° d'entreprise : **0422 066 301**

Nom

(en entier) : **D'HAENE MONS BORINAGE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **rue de la Barrière 6 - 7822 Ath (Ghislenghien)**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 août 2024.

Faisant suite à l'accord obtenu du Conseil d'Entreprise lors de sa réunion du 29 août, l'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de renouveler la SRL KNAEPEN LAFONTAINE, Réviseurs d'entreprises (BCE : 0413.343.922) représentée par Philippe KNAEPEN, Réviseur d'entreprises, au poste de commissaire et ce, pour une période de 3 ans qui prendra fin à l'assemblée générale de 2027 (ayant pour objet du jour l'approbation des comptes au 31/12/2026) sur base de 6.200 € / an indexable annuellement (indice des prix à la consommation).

Pour extrait conforme,
Filip D'HAENE,
représentant permanent de
ETABLISSEMENTS D'HAENE SRL,
Administrateur-délégué

Déposée en même temps : copie certifiée conforme du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 août 2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).